

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01029 Numéro SIREN : 752 074 690 Nom ou dénomination : A.G.A.C

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2022 sous le numéro de dépôt 7310

SARL AGAC
5 BIS BOULEVARD DE L'EMERAUDE
22380 SAINT CAST LE GUILDO
RCS 752 074 690

COMPTES ANNUELS

EXERCICE
du 01/01/2021 au 31/12/2021

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO
DÉPÔT DU :
06 DEC. 2022
LE GREFFIER
N° 7310

Pour copie certifiée conforme



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	5 540		5 540		5 540	
	Constructions	22 160	382	21 778		21 778	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	23 316	4 147	19 169	28	19 141	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	999		999	999		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	476		476	15	461	NS
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	52 491	4 529	47 962	1 042	46 920	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	331 931		331 931	447 870	115 939	25.89
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				30 478	30 478	100.00
	Disponibilités	9 920		9 920	1 743	8 178	469.31
	Charges constatées d'avance (3)				460	460	100.00
	Total III	341 852		341 852	480 551	138 699	28.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	394 342	4 529	389 814	481 592	91 779	19.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 196 000)	196 000	196 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	74 000	74 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	9 886	8 950	936	10.46
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	99 664	81 883	17 781	21.72
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 793	18 717	11 925	63.71
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		386 343	379 550	6 793	1.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	273	99 543	99 270	99.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 727	1 710	17	0.98
	Dettes fiscales et sociales	1 471	789	682	86.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
Total IV		3 471	102 042	98 571	96.60
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		389 814	481 592	91 779	19.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 471 102 042

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	19 800		19 800			19 800	
Chiffre d'affaires NET	19 800		19 800			19 800	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	1		1	88.24
Total des Produits d'exploitation (I)			19 801	1		19 801	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			11 736	4 545		7 191	158.23
Impôts, taxes et versements assimilés			544	194		350	180.56
Salaires et traitements							
Charges sociales			1 042	1 042			
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 841	73		3 768	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	1		1	150.63
Total des Charges d'exploitation (II)			17 165	5 854		11 310	193.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 637	5 854		8 491	145.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 838	29 997	26 159	87.21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	318	0	318	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 156	29 997	25 841	86.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	4 156	29 997	25 841	86.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 793	24 143	17 351	71.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 541	1 541	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 541	1 541	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 967	6 967	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		6 967	6 967	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 426	5 426	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	23 957	31 539	7 582	24.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 165	12 821	4 343	33.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 793	18 717	11 925	63.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

3 838 5 027

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 19 800 € sur l'exercice. Pour rappel, la société n'avait pas réalisé de chiffre d'affaires au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat se solde par un bénéfice de 6 793 € contre un bénéfice de 18 717 € l'exercice précédent ;
- La capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net et des amortissements s'est élevée à 10 634 € ;
- Par l'acte d'acquisition en date du 28/07/2021, la société a acquis un garage situé à REZE, place des fêtes pour un montant de 27 700 € ;

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et suivants relatifs au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			5 540
Constructions sur sol propre			22 160
Matériel de transport			22 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 414		
TOTAL	3 414		50 300
Autres participations	999		
Autres titres immobilisés	15		461
TOTAL	1 014		461
TOTAL GENERAL	4 428		50 761

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			5 540	5 540
Constructions sur sol propre			22 160	22 160
Matériel de transport			22 600	22 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 698	716	716
TOTAL		2 698	51 016	51 016
Autres participations			999	999
Autres titres immobilisés			476	476
TOTAL			1 475	1 475
TOTAL GENERAL		2 698	52 491	52 491

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		382		382
Matériel de transport		3 431		3 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 386	28	2 698	716
TOTAL	3 386	3 841	2 698	4 529
TOTAL GENERAL	3 386	3 841	2 698	4 529

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	382				
Matériel de transport	3 431				
Matériel de bureau informatique mobilier	28				
TOTAL	3 841				
TOTAL GENERAL	3 841				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 634	1 634	
Groupe et associés	329 800	329 800	
Débiteurs divers	498	498	
TOTAL	331 931	331 931	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 727	1 727		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 471	1 471		
Groupe et associés	273	273		
TOTAL	3 471	3 471		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	273			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	1 960			1 960

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Le garage d'une valeur de 27 700 € a été décomposé de la manière suivante :

- Terrain : 20% : 5 540 € ;
- Constructions : 80% : 22 160 €.

Catégorie	Mode	Durée
Gros oeuvre	Linéaire	25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Terrain	Non amortissable	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56
Dettes fiscales et sociales	1 471
Total	1 527

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL AGAC
22380 ST CAST LE GUILDO

Page : 11

[illegible]

SARL AGAC
Société À Responsabilité Limitée au capital de 196 000 €
Siège social : 5 Bis Boulevard de l'Émeraude
22380 SAINT CAST LE GUILDO
752 074 690 RCS SAINT MALO

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le trente juin,
A vingt heures,

Les associés de la société AGAC se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-------------|
| - Monsieur Pascal SANZ, propriétaire de..... | 1 959 parts |
| - Monsieur Adrien SANZ, propriétaire de..... | 1 part |

soit un total de	1 960 parts
------------------------	-------------

sur les mille neuf cent soixante (1 960) parts composant le capital social.

Monsieur Pascal SANZ préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :



- Examen du rapport d'activité de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes et affectation du résultat,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne ensuite lecture des rapports d'activité de la gérance et du rapport spécial et ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance, Monsieur Pascal SANZ, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

M. Adrien SANZ représentant 1 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

M. Pascal SANZ représentant 1 959 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

La résolution est en conséquence ☒ Adoptée ☐ Rejetée

 

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 6 793 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 6 793 €

- Une somme de 340 €

Affecté au compte « Réserve légale »

- Une somme de 6 453 €

Affectée au compte « Autres réserves »

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

M. Adrien SANZ représentant 1 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

M. Pascal SANZ représentant 1 959 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

La résolution est en conséquence ☒ Adoptée ☐ Rejetée

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Les conventions concernent Monsieur Pascal SANZ, gérant de la SARL. Dans ce cadre, ce dernier s'est abstenu. Ses parts n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

M. Adrien SANZ représentant 1 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

La résolution est en conséquence ☒ Adoptée ☐ Rejetée



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, statuant en application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constate l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 de ce Code.

M. Adrien SANZ représentant 1 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

M. Pascal SANZ représentant 1 959 voix, vote

☒ Pour

☐ Contre

☐ Abstention

La résolution est en conséquence ☒ Adoptée ☐ Rejetée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Pascal SANZ

Gérant associé



Monsieur Adrien SANZ

Associé

